

18-MAR-2005

29-JAN-2008 Avis de modification - changement de titulaire

TERRE VERTE
Chaux soufrée
Concentrée

Pour la période de dormance comme pour l'été,
pour arbres fruitiers, rosiers et autres plantes d'ornament.

INSECTICIDE - FONGICIDE

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 7386.06 LOI P.A.

GARANTIE : 23 % de soufre en sulfure

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

1 L

Avis de modification

~~Spectrum Brands IP Inc.~~
~~10 Craig St.,~~
~~Brantford, ON~~
~~N3R 7J1~~

Sure-Gro IP Inc.
P.O. Box 21001
Brantford ON
N3R 7W9

MODE D'EMPLOI :

AGITER BIEN LE CONTENANT AVANT DE L'UTILISER. La chaux soufrée devrait surtout être employée comme **ARROSAGE AU STADE DORMANT** pour éliminer les insectes hivernants et les infections. Durant l'été, d'autres applications de chaux soufrée ou bien d'insecticides ou de fongicides Terre Verte seront nécessaires pour garder les plantes libres de parasites. La chaux soufrée ne peut être mélangée qu'à de la vaporisation insecticide à huile horticole Terre Verte ... à l'exclusion de tout autre produit. Ne pas utiliser lorsque la température a presque atteint ou a déjà atteint 27 °C ou plus. Agiter la solution d'arrosage durant la pulvérisation. La chaux soufrée tache le bois peint, la brique et la pierre. Empêcher ce produit de geler.

ARBRES FRUITIERS : Comme arrosage au stade dormant, l'utiliser avant l'éclosion des bourgeons pour supprimer les phytophtes, les cochenilles, les oeufs de tétranyques rouges, les oeufs de pucerons et les perce-rameaux, le nodule noir du prunier et la cloque de pêcher, utiliser 100 mL liquides de chaux soufrée par 1 litre d'eau (½ de ce contenant dans 5 L d'eau).

POMMIERS ET POIRIERS : Durant l'été, employer 15 mL (1 cuillerée à table) par 1 L d'eau juste avant puis juste après la floraison, afin de supprimer le blanc et la tavelure; répéter ce traitement de 10 à 20 jours après la fin de la floraison. Ne pas utiliser sur les pruniers en feuilles et jamais sur les abricotiers. **La variété "Délicieuse" de pommes peut être endommagée par une pulvérisation de chaux soufrée en été.**

FRAMBOISIERS, MÛRIERS ET RONCES DE LOGAN : pour supprimer la rouille, l'anthracnose, la brûlure de la tige et des dards, appliquer 100 mL par 1 L d'eau à l'éclosion des bourgeons.

GADELIERS ET GROSEILLIERS : Pour supprimer le blanc, le mildiou, la rouille et les cochenilles, appliquer 100 mL par 1 L d'eau juste avant l'éclosion des bourgeons. Appliquer 60 mL (4 cuillerées à table) par 3 L d'eau juste avant l'ouverture des fleurs et répétez ce traitement après la floraison jusqu'à ce que les fruits tournent (se colorent). On peut l'utiliser jusqu'à la veille de la récolte.

ROSIERS : Pour supprimer les cochenilles du rosier, le chancre et la tache noire, effectuer une application au stade dormant juste avant l'éclosion des bourgeons avec 100 mL par 1 L d'eau. Pour combattre la tache noire, le blanc et le mildiou durant l'été, employer 5 mL (1 cuillerée à table) par 3 L d'eau à des intervalles de 1 à 2 semaines.

ARBRES ET ARBUSTES : Pour supprimer les cochenilles sur l'écorce et les aiguilles, ainsi que les phytophtes de léralbe, effectuer un traitement au stade dormant avec 100 mL par 1 L d'eau. Pour supprimer les pucerons à galle allongée de l'épinette, employer 30 mL (2 cuillerées à table) par 1 L d'eau avant le début de la nouvelle croissance.

ARROSAGE COMBINÉ AU STADE DORMANT : Arbres fruitiers, rosiers et plantes ornementales à feuilles caduques. Pour supprimer les insectes hivernants, les oeufs, les cochenilles virgules, les cochenilles San Jose, les cochenilles du rosier, les cochenilles noires, ainsi que les maladies fongiques hivernantes, mélanger 120 mL (8 cuillerées à table) de chaux soufrée liquide de Terre Verte plus 60 mL (4 cuillerées à table) de vaporisation insecticide à huile horticole Terre Verte par 3 L d'eau.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact du produit avec les yeux et la peau. Se laver après l'avoir employé. Éviter de tacher les vêtements et la peau.

PREMIERS SOINS : En cas de contact avec les yeux, rincer à grande eau pendant 15 minutes et consulter un médecin. **En cas de contact avec la peau**, laver avec de l'eau et appliquer du vinaigre. **En cas d'ingestion**, faire boire un ou deux verres d'eau et PROVOQUER LE VOMISSEMENT en touchant le fond de la gorge avec les doigts ou un objet arrondi; faire vomir jusqu'à ce que le liquide vomi soit clair. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Communiquer avec un médecin ou avec un centre anti-poison IMMÉDIATEMENT. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter le contenant vide avec les ordures ménagères.

Pour de plus amples renseignements ou en cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, composer sans frais le 1 800 268-2806.

www.greenearth.ca

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))